



PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL



VILLAGE

Échelle 1 : 1000

Enquête publique complémentaire

Novembre 2024

Approuvé par la Municipalité		Soumis à l'enquête publique complémentaire	
dans sa séance du :		du :	
		au :	
Le Syndic :	La Secrétaire :	Le Syndic :	La Secrétaire :

Adopté par le Conseil général		Approuvé par le Département compétent	
dans sa séance du :		Lausanne, le :	
Le Président :	La Secrétaire :	La Cheffe du département :	

Entré en vigueur le :



Jaquier Pointet SA
Géomètres brevetés
Rue des Pêcheurs 7
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
024 424 60 70
info@japo.ch
www.japo.ch

LÉGENDE

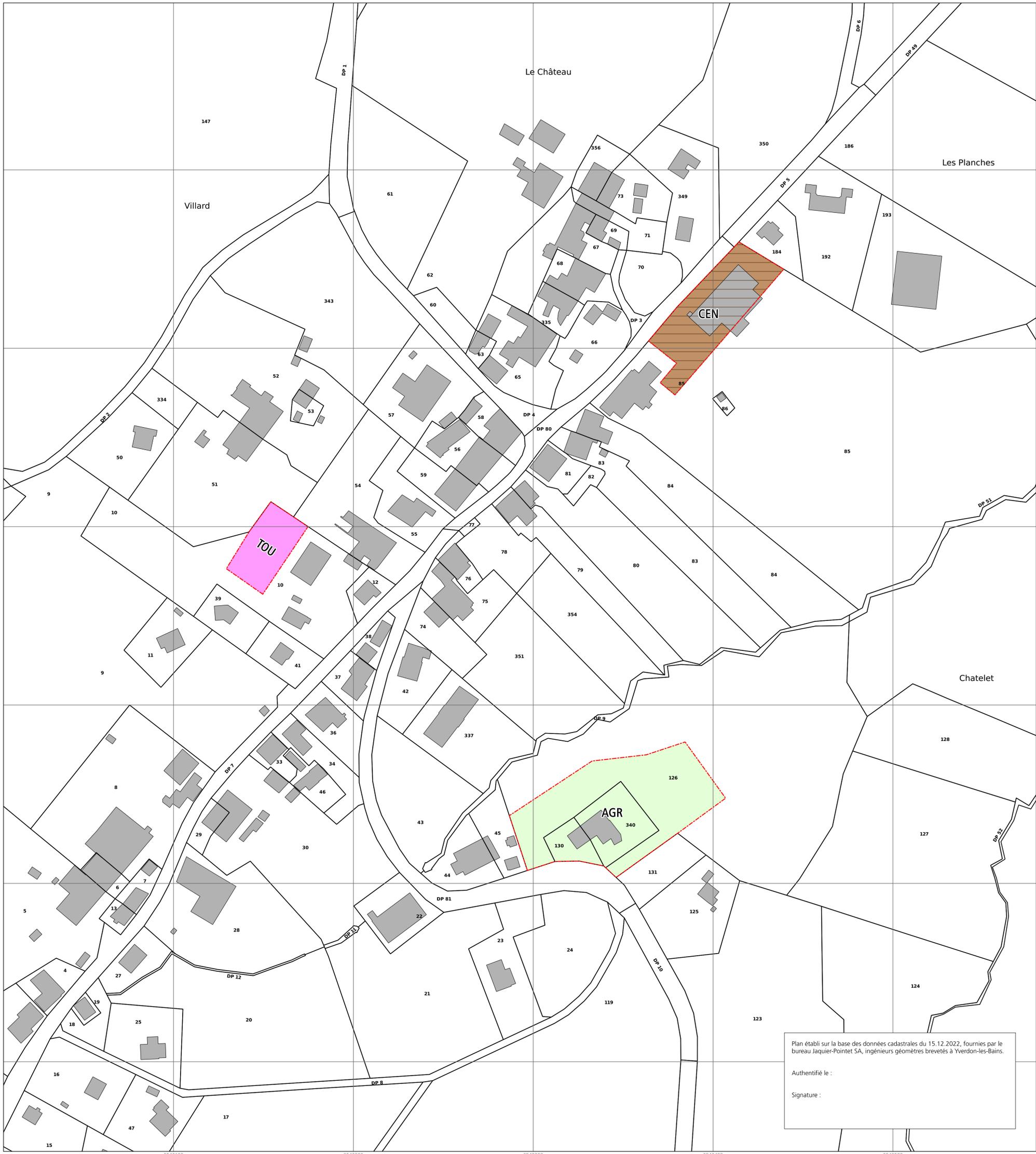
Secteurs soumis à enquête publique complémentaire

AFFECTATIONS

- Zone centrale 15 LAT (CEN)
- Zone de tourisme et de loisirs 15 LAT (TOU)
- Zone agricole 16 LAT (AGR)

ENVIRONNEMENT

- Secteurs de restrictions liés aux dangers naturels
- Secteur de restriction 1 (Glissement permanent)



Plan établi sur la base des données cadastrales du 15.12.2022, fournies par le bureau Jaquier-Pointet SA, ingénieurs géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :
Signature :